

N°	2	2	9
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix Le lundi 18 octobre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- Ordre de mission permanent faisant fonction itinérante pour 2011	Etaient présents ce jour : MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, PECQUERY, SENEAL, VANSEVENANT.
- Absence de véhicule de service : utilisation du véhicule personnel pour 2011	Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL, MM. DAVERGNE, JACOB (pouvoir à M. PECQUERY), JUMEL, MAQUET, MAUGEZ.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Ordre de mission permanent faisant fonction itinérante</u> <i>Le Conseil d'administration de l'Institution autorise le Président de l'Institution à signer des ordres de mission permanents faisant fonction itinérante en faveur des agents de l'Institution afin qu'ils puissent se déplacer librement au sein des 3 départements (OISE, SEINE-MARITIME, SOMME) constitutifs du bassin versant de la Bresle pour mener à bien toutes les missions qui leur seront confiées au titre de l'année 2011.</i>
9 septembre 2010	<u>- Absence de véhicule de service : utilisation du véhicule personnel</u> <i>Le Conseil d'administration de l'Institution autorise le Président de l'Institution à signer des arrêtés permettant aux agents de l'Institution d'utiliser leurs véhicules personnels à des fins exceptionnelles (absence de véhicule de service) afin qu'ils puissent se déplacer dans le cadre de leurs missions, conformément aux conditions fixées au paragraphe précédent, au titre de l'année 2011.</i>
NOMBRE DE DELEGUES :	<i>Le kilométrage qu'ils pourront effectuer dans le cadre de leur travail n'excédera pas 10 000 Kms/an chacun. Des frais de déplacements leur seront versés conformément à la législation et aux tarifs déjà en vigueur au sein des autorités responsables.</i>
En exercice	15
Présents	8
Votants	9

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY